

Date de Convocation	L'an deux mille treize
15/03/2013	Le vendredi 22 mars 2013 à 20 heures 30
	Le Conseil municipal
Date d'affichage	légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique
15/03/2013	sous la présidence de M. CADENNES, Maire
	Etaient présents: Mrs MASURIER-CANU-CHANOIS-TRIVES-SPENNEL- GRAVIER -Mme THEBAULT.
En exercice	11
Présents	08
Votants	10
	Formant la majorité des membres en exercice
	Absents: JC.AUTIER (Pouvoir à G.MASURIER) – M.PIERRE (Pouvoir à JP SPENNEL)-P.LETELLIER

M. GRAVIER a été élu secrétaire

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2012 :

Lecture est faite du compte administratif 2012 dont les résultats sont les suivants :

Section de Fonctionnement :

Recettes : 358.169,87 euros

Dépenses : 243.102,11 euros

Section d'investissement :

Recettes : 225.279,28 euros

Dépenses : 68.713,11 euros

Excédent de clôture en fonctionnement : 115.067,76 euros

Excédent de clôture en investissement : 156.566,17 euros

Soit un excédent total de 271.633,93 euros.

Le conseil municipal, en dehors de la présence de M. le Maire et sous la présidence de M.SPENNEL, a adopté à l'unanimité des membres présents le compte administratif 2012.

AFFECTATION DU RESULTAT 2012:

Le conseil municipal décide d'affecter en section d'investissement le résultat de la section de fonctionnement pour le financement des investissements 2013 pour un montant de 69.067,76 € et le solde en recettes de la section de fonctionnement pour 46.000 €

ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2013 :

M. le Maire présente le Budget Primitif suivant :

En fonctionnement, les dépenses et les recettes s'équilibrent à 337.246 €, et en investissement à 534.576 €.

Le conseil municipal a voté les subventions suivantes :

- Monuments et Sites de l'Eure	50 €
- Association des anciens combattants	150 €
- Comité des fêtes	2000 €
- Coopérative scolaire	580 €
- Association Entre les lignes	500 €
- ASALF	300 €
- Restos du coeur	150 €
- Association la Frégate	50 €

- Fondation du patrimoine 350 €

Parmi les investissements nouveaux, ont été votés la pose de structures passives pour la téléphonie mobile, l'achat de mobilier pour la cuisine de la salle des fêtes, l'achat de matériel de voirie, un nettoyeur haute pression et l'aménagement de trottoirs autour de la place communale.

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité des membres présents, d'augmenter les taux des 4 taxes communales de 2%.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal a adopté le budget primitif 2013.

REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES :

M. le Maire informe qu'en concertation avec M. le Maire d'Heudicourt un courrier a été adressé au Directeur des services départementaux de l'éducation nationale pour le report à la rentrée 2014 de la réforme des rythmes scolaires.

QUESTIONS DIVERSES :

-M. GRAVIER informe M. le Maire de l'envoi d'un courrier au Préfet de Région faisant état des nuisances sonores occasionnées par le ball trap de la Rapée et constatées par les nombreux signataires d'une pétition sur la commune. M.GRAVIER précise que le ball trap n'entraînait pas de réelle gêne jusqu'en 2011. Cependant, une forte augmentation des nuisances sonores est constatée depuis deux ans. Le bruit est non seulement bien plus important, mais quasi permanent 6 jours sur 7 de 9h à 12h30 et de 14h à 19h avec l'ouverture du stand de tir tous les week end et jours fériés de l'année ; le seul jour de fermeture étant le mardi. Ce sujet avait été mentionné dans le compte rendu du conseil municipal du 22 avril 2011, et aucune amélioration n'a été à ce jour constatée malgré les différents échanges constructifs avec le gérant du ball trap.

- Téléphonie mobile : la pétition de 700 signatures a été adressée aux opérateurs, au Préfet de région, au président du conseil général et au président de l'ART. Des démarches sont entreprises auprès des opérateurs pour qu'ils installent leur structure active sur le mât financé par la commune avec des aides de l'Etat.

La séance est levée à 22h35.